



# DECLARATION FO CCE

## Jeudi 7 juin 2018

**Le rapport d'expertise concernant « le projet carrefour 2022 » met en évidence une stratégie commerciale de rattrapage sans aucune lisibilité sur l'avenir et sans aucun projet social.**

La stratégie économique mise en place est basée essentiellement sur des restructurations qui affectent l'emploi et dont les conséquences sociales et organisationnelles n'ont pas été mesurées, notamment pour ceux qui seraient amenés à subir des réorganisations mal appréhendées.

De plus, la réduction des postes nous semble totalement arbitraire et aléatoire. En conséquence, nous ne pouvons en déduire qu'en plus d'être inefficace, le PDV est injuste car il n'oblige pas la direction à faire une évaluation critique des politiques suivies et validées par les différents COMEX.

Avec un PSE qui frappe des ex magasins DIA (2100 salariés), un PDV qui touche 2 400 salariés et un PDG Georges PLASSAT qui lui a une rémunération variable pour l'année 2017 qui s'élève à 110 % de la rémunération fixe, nous n'avons aucune hésitation et nous ne pourrions que voter « CONTRE » ce projet.

Nous aurions pu éviter ce PDV en rappelant qu'un accord GPEC signé par les partenaires sociaux existait, Il aurait été souhaitable que cet accord joue totalement son rôle en anticipant les changements d'organisation inhérents à toute société. Les membres FO du CCE

**FO VOTE CONTRE  
LE PROJET CARREFOUR 2022**

FLASH INFO CCE